

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 16

Ayant pris part au vote
(vote public) : 21

- o Pour : 21
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 11 mars 2025

Date d'affichage :

Le 11 mars 2025

DELIBERATION N° :

DC/2025-03-17/12

OBJET DE LA SEANCE :

Maison de santé (Dunières)

Aménagement du plateau
des dentistes

Demande de subvention
DETR 2025 - Mise à jour

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusée : Mme JAMES Marie-Laure

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : M. GOUY Pascal donne son pouvoir à Mme DREVET Hélène
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle
M. SABY François-Régis donne pouvoir à M. MOUNIER Lucien
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys

M. JURY, Vice-Président, rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2016-07-04/08 du 4 juillet 2016 approuvant le principe d'aménager une maison de santé à Dunières (sur une propriété communale située rue forestière) et n° DC/2019-01-21/07 du 21 janvier 2019 approuvant le projet d'aménagement de la maison de santé à Dunières et son plan de financement.

Il rappelle en outre la délibération n° DC/2024-05-27/08 en date du 27 mai 2024 approuvant le projet d'aménagement du plateau des dentistes (210 m²) au sein de cette maison de santé et la délibération n° DC/2024-10-28/06B du 28 octobre 2024 approuvant le plan prévisionnel de financement, ainsi que les demandes de subventions.

M. JURY explique que suite à l'ouverture des plis, les services de l'Etat demandent une mise à jour du plan de financement correspondant à la réalité financière du projet.

Il présente alors le plan de financement suivant :

Dépenses HT	Recettes
Travaux tous lots confondus : 163 190.14 €	DETR 2025 60% : 110 214.08 €
Maitrise d'œuvre : 20 500 €	Autofinancement 40% : 73 476.06 €
TOTAL 183 690.14 €	TOTAL 183 690.14 €

AR Prefecture

043-244300307-20250317-DC2025031712-AU
Reçu le 20/03/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- confirme l'approbation du projet d'aménagement d'un plateau des dentistes au sein de la maison de santé à Dunières,
- approuve le plan de financement prévisionnel correspondant présenté ci-dessus,
- sollicite M. le Préfet de la Haute-Loire pour une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 pour financer ce projet,
- dit que les dépenses relatives à ce projet sont inscrites au budget primitif 2025,
- charge M. le Président de déposer le dossier de demande de subvention correspondant,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20250317-DC2025031712-AU
Reçu le 20/03/2025